

Fiche descriptive de l'offre de marché pour la fourniture de Gaz Naturel

GAZ ESS DOM

réservée aux clients domestiques de consommation inférieure à 30 000 kWh

Offre indexée sur les Tarifs Réglementés de Vente (TRV), avec réduction de **-2%** sur la part variable

Communes : St Martin Bellevue et Allonzier la Caille

Offre Valable du **01/10/2020 au 31/12/2020**

Cette fiche est réalisée à la demande des associations de consommateurs pour vous permettre de comparer les offres commerciales de différents fournisseurs.

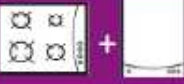
Les éléments repris dans cette fiche ne constituent pas l'intégralité de l'offre. Pour plus d'information, vous devez vous reporter aux documents constituant l'offre, notamment aux Conditions Générales de Vente (CGV).

1. Caractéristiques de l'offre de gaz naturel

- Offre de marché à prix indexé sur le Tarif Réglementé de Vente en vigueur, avec réduction de 2% sur la part variable (prix de l'énergie en kWh)
- Offre incluant l'acheminement et la fourniture du gaz naturel jusqu'au point de livraison
- Offre sans engagement

2. Prix de l'offre et conditions de révision des prix

Le prix se compose d'un abonnement (part fixe) et de l'énergie consommée (part variable) exprimée en kWh.

1 cuisinière à Gaz (0 à 600 kWh/an)	1 cuisinière à Gaz + 1 chauffe-eau au gaz (600 à 6 000 kWh/an)	1 cuisinière à Gaz + 1 chauffe-eau au gaz + 1 chauffage (6 000 à 30 000 kWh/an)
		
Offre marché Base -2%(**)	Offre marché B0 -2%(**)	Offre marché B1 -2%(**)
Prix du kWh en €HTT* : 0,0578	Prix du kWh en €HTT* : 0,0578	Prix du kWh en €HTT* : 0,0382
Prix du kWh en €TTC* : 0,0795	Prix du kWh en €TTC* : 0,0795	Prix du kWh en €TTC* : 0,0560
Abonnement Mensuel en €HTT* : 7,00	Abonnement Mensuel en €HTT* : 7,00	Abonnement Mensuel en €HTT* : 21,00
Soit 8,32 en €TTC*	Soit 8,32 en €TTC*	Soit 25,54 en €TTC*

*Les Prix indiqués HTT ne comprennent pas : CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement sur le transport et la distribution) - TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) - TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la TICGN - TVA à 5.5% appliquée sur l'abonnement et la CTA.

** La présente offre est indexée sur des tarifs qui sont régulés et contrôlés par décret ou par décision de la Commission de Régulation de l'Énergie trimestriellement (chaque 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre). En conséquence, une évolution des tarifs réglementés s'applique de plein droit à l'offre. En cours de période de facturation, cette révision des prix s'appliquera au prorata temporis, suivant la date d'entrée en vigueur de ces nouveaux barèmes.

3. Durée du contrat et prise d'effet

Durée : 1 an, renouvelable par tacite reconduction par période de même durée et résiliable à tout moment sans frais.

Date d'effet : à la date de première fourniture de gaz naturel ou à la date de changement de Fournisseur du ou des Sites du Client. Ladite date sera mentionnée sur la première facture adressée au Client.

En cas de souscription à distance, vous disposez d'un délai de 14 jours pour exercer votre droit de rétractation.

4. Facturation et modalités de paiement

Facturation :

- trimestrielle, sur la base d'index relevé de consommation d'énergie. L'énergie est facturée à terme échu, et la part fixe abonnement est facturée à terme à échoir.
- annuelle, en cas de mensualisation avec prélèvement automatique

Support de facturation : papier ou électronique.

Modes de paiement :

- Prélèvement automatique, à l'échéance de la facture, ou par mensualités (10 mensualités fixes, puis régularisation après relève de compteur sur 1 à 2 mensualité(s))
- Paiement en ligne (espace client)
- Chèque, chèque énergie, virement
- En agence par carte bancaire ou en espèces

Délai de paiement : 15 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Incident de paiement : A défaut de paiement dans le délai prévu, les sommes dues sont majorées de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur, avec un minimum de 7,50 € TCC de frais de pénalités.

5. Conditions de résiliation à l'initiative du client

Le Contrat peut être résilié à tout moment et sans frais par le client, qui en informera le fournisseur par écrit ou par téléphone.

En cas de changement de fournisseur, le Contrat étant résilié de plein droit à la date de prise d'effet du nouveau contrat. Dans les autres cas, la résiliation prend effet à la date souhaitée par le Client, et au plus tard, dans les trente jours (30) jours à compter de la notification de la résiliation à ESS FOURNISSEUR.

6. Conditions de résiliation à l'initiative du fournisseur

ESS FOURNISSEUR se réserve le droit de résilier le contrat en cas de non-paiement d'une facture dans les délais impartis, après mise en demeure restée infructueuse à l'expiration d'un délai de trente (30) jours (sous réserve des dispositions des articles L115-3 et R261-1 du code de l'action sociale et des familles relatif au maintien de la fourniture de gaz naturel). La suspension de la fourniture du gaz naturel ainsi que l'accès au Réseau de Distribution entraînent l'exigibilité de toutes les sommes dues par le Client. Les frais de rétablissement de l'accès au Réseau de Distribution sont, le cas échéant, à la charge du Client.

7. Prestations techniques et coût

Ces coûts usuels font partie du catalogue de prestations du distributeur ESS accessible sur le site www.es-seysssel.com.

8. Service Clients et Réclamations

Le client peut contacter ESS FOURNISSEUR :

- Par courrier envoyé à Energie et Services de Seyssel
au 27 route d'Aix les Bains – 74910 SEYSSSEL ou au 1460 Av Marcel Dassault – 74370 ARGONAY
- Par appel téléphonique au 04 50 27 28 96 : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h00.
- En se rendant dans nos agences de Seyssel ou Argonay
- Par courriel à informations@es-seysssel.com
- Par le biais de son agence en ligne <https://portail.es-seysssel.com/PortailAEL-ESS/>

Sans solution à l'issue d'un délai de 2 mois à compter de la réception de sa réclamation par ESS FOURNISSEUR, le client dispose d'un délai de 10 mois pour saisir le Médiateur National de l'Energie à l'aide d'un formulaire téléchargeable sur www.energie-mediateur.fr